

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2021

Étaient Présents : Mme GIRARDOT, Mrs GILOT, RUARD, TISSERANDOT.

Étaient Absents-Excusés : Mr BARTHELET donne procuration à Mme GIRARDOT, Mr DRANCOURT donne procuration à Mr RUARD, Mme BERTHELOT-GROSJEAN donne procuration à Mme GIRARDOT, Mme ROBLIN donne procuration à Mr RUARD.

Étaient Absents : Mr MELINE, Mmes LAPOSTOLLE, VEYRE.

Secrétaire : Mme GIRARDOT.

CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR L'ETUDE DES TRAVAUX DE L'EGLISE - PROPOSITION DE LA COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

PROPOSITION DE LA COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE REUNIE LE 26 AOÛT 2021

- Après avoir examiné les différentes propositions et avoir posé des questions complémentaires, la Commission Urbanisme et Patrimoine propose de retenir la candidature de l'architecte des monuments de France Mr Dominique JOUFFROY.
- Le devis d'étude s'élève à 6 265,00 € HT et se décompose de la façon suivante :
- Relevés généraux : 2 435,00 € HT
- Diagnostic : 1 520,00 € HT
- Définition enveloppe budgétaire : 740,00 € HT
- Remise du dossier de synthèse : 1 570,00 € HT

Délibération :

Le Maire présente la proposition de Mr Dominique JOUFFROY, architecte du patrimoine pour un montant total de 6 265,00 € HT.

Il informe le Conseil que cette opération a été inscrite sur le budget primitif 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier l'étude de l'église à Monsieur Dominique JOUFFROY.

Charge Monsieur le Maire de signer la convention et tous autres documents relatifs à ce dossier.

Vote : Contre : 0 - Abstention : 1 - Pour : 7

SEANCE LEVEE A 18H50